

Famille

Peyrot

de St Jean

Supplément n. 12, cf p. 63 des Souvenirs.

Le nom de Peirot, ou Peyrot, n'étant autre que le diminutif du prénom Peire, ou Pierre, est naturellement assez commun tant en Italie qu'en France. C'est, d'abord, dans les Vallées, on en trouve dès le Moyen Age, particulièrement à Pignerol, Vigon, Panchalier, Virle. C'est de ces deux dernières localités, qui emploient aujourd'hui la forme Pairoto, se disent originaires des vallées, avec lesquelles cette région entretenait des relations suivies jusqu'au 17^e S., interrompues par le supplice de Sébastien Bavan.

D'autre part, dans les Peyrot de St Jean que ceux de Pral, formant les deux principales des Vallées, tiennent comme une tradition de famille leur provenance de Virle. La chose est d'autant plus probable que le diminutif ~~est~~ est de forme piémontaise, ou bien des communes des vallées en contact direct avec la plaine, telles que St Jean et la Cour. Tandis que dans le haut val d'Auserne et au val St Martin le diminutif est et.

Des branches vandoises, qui ont pris moins de développement, sont celles de Rodoret, au Moyen Age, d'Ussieux (peut-être = Perrot) et du Villar, ceux-ci au moins depuis le 17^e S. Un François est connu à Angrogne en 1539; mais il pouvait être de St Jean, où cependant je ne l'ai pas retrouvé.

A d'Auserne St Jean, la plus ancienne mention connue est celle de Michel, en 1453. Ce prénom a été largement répété depuis dans la famille, dont il pourrait être l'ancêtre commun venu de la plaine.

Lorsque, trente ans plus tôt, fut creusée la Bialera, qui devait plus tard porter le nom de Peviotto, on l'appela d'abord Bialera d'Angrogne, ou de St Jean. Aucun Peirot n'est nommé à cette occasion. Par contre, ils sont déjà assez nombreux en 1503 parmi ceux qui y ont droit. Il faut supposer au moins une génération entre eux et Michel. Ce sont Guigone et ses frères, avec Antoine fils de Guigone.

Antonio Peiroto alia Mallan
Giovannina rilessata (= vedova) del fu Peiroto Garnerio, subrice dei figli Gio: vanni e Francesco.
Pierre et ses frères, qui arrosent leurs biens aux Nelles, sous le moulin (des Peyrots)

Estienne
Liacobino, qui arrose au-dessus des Boers et au Mont Olivet.
Il y avait donc en 1503, à St Jean, au moins 6 familles Peyrot, avec plusieurs frères. Mais il semble que les branches, qui ne se sont pas éteintes avant l'an 1610, épousent au la série des documents permet de tracer une ligne plus certaine, doivent toutes se rattacher à Guigone, qui vivait encore en 1503, ainsi qu'à son fils Antoine, Antonius Peyroti filius Guigonis.

Guigone doit avoir été le fils d'Antoine, puisque c'est lui qui transmet le nom à un de ses fils. Il fut peut-être appelé ainsi en honneur de Varaglia; en 1618 il était vieux et seul; Guglielmino, et Domingue, dont la famille dura au moins jusqu'en 1634. Johannes, encore mentionné en 1541, n'était plus en 1565. Est-ce le Johannes de 1503?

Ugheto vivait aux Peyrots en 1568. Il est encore nommé en 1573 et mourut avant 1610, laissant une fille, Lucie, qui, en 1637, était femme d'Estienne Bentin, et 3 fils: Jean, né en 1593, marié de Louise Benedetta (Benech), dont il eut en 1625 un fils, Barthélemi; Jean, ^{mourut en 1599} mourut entre 1643 et 1679. Autre fils, d'Ughet fut Elisee, pere de Paul et de Samuel. La descendance de ce dernier avec la répétition du prénom Paul, nous amène au 18^e S. et probablement même au 20^e. Une autre fille, Marguerite, vivait en 1615.

Daniel dut être le fils aîné d'Ugheto, puisqu'il était déjà syndic en 1595. En 1603, il était conseiller. En 1611, les trois frères, Daniel, Elisee et Jean formaient encore une seule famille, dont le revenu fut estimé 150 écus, et qui comptait 14 personnes. Il avait épousé, sans doute dès le siècle précédent, Marie Lucime (A) fille de Gabriel. En 1614, sont mentionnés

74) cf Supplément n.

« il commendabile Daniele Peyroto e suo figlio Davide ». En 1615 Daniel et Jean assistent au testament de leur père Elisée, et la même année Peyroto, à celui de leur vieil oncle Taffredo, qui vécut cependant encore au moins trois ans. Daniel vivait avec lui, puis - en 1616 - il légua à Maria, moglie di Daniele suo nepote, per la buona servitù fattagli nella sua vecchiaia e ivi un aleno alla Girardera coente alla bialera di S. Giovanni, a patto che essa rilevi gli altri eredi delle ragioni dosali della fu Gina sua moglie. In oltre, sono suoi eredi universali, per $\frac{1}{4}$, Davide e Bartolomeo e altri figli nascituri di detto Daniele. » Dans la recherche des droits d'eau, en 1616, il est dit que « Daniele Peyroto si serve dell'acqua del molino. » Lors du recensement de 1617, la famille de Daniele Peyroto fu vuetto e moglie Maria / figlia del fu Gabriele Girard, et composait de sept personnes: il faut peut-être y comprendre son père c'est Jean et sa femme, Luigia Benedetta, ainsi que leur vieil oncle Taffredo.

Daniel est mentionné une dernière en 1627. Lors du recensement de 1627 il n'est plus. David, son fils aîné, âgé de 20 ans, se consigne avec sa soeur Marguerite de 16 ans, et leur mère Marie, de 50, dernière mention que j'en connaisse. Il n'est pas parlé de Barthélemi, qui cependant vivait encore en 1644. Marguerite et sa mère moururent peut-être de la peste.

David était donc né en 1607. Malgré son jeune âge, il est parmi les chefs de famille dans le conseil général, en 1628. Il était marié, au moins dès 1635, avec Marguerite Parise (1), bien que la dot n'ait été réglée qu'en 1644. La dernière mention que j'ai de David est du 17 décembre 1652, lors qu'il assiste au testament de son oncle Jean. Mourut-il en l'année tragique 1653? En tous cas, il n'était plus en novembre 1657. Le lui connais trois fils: Barthélemi, Michel et Jean. Michel épousa Catherine Volpse, ce qui sert à expliquer qu'il se soit catholisé; il mourut, en 1683. Jean, mari de Marguerite Lomin, se catholisa aussi, avant 1685. Cependant, les enfants de l'un et de l'autre demeurèrent fidèles à la foi des pères: ils connurent la prison et l'exil, d'où ils revinrent à St Jean et y firent souche. Le capitaine David, l'aîné des fils de Jean, est l'auteur de la branche des Peyroto dits d'Hollande.

Barthélemi | Passons à la branche cadette, celle de Jean, fils d'Ugheto, est nommé dès 1597. Le 3 mars 1610, son frère Elisée et lui signaient un contrat avec Picca di Castelvecchio, de Briqueras, à la suite ils lui devaient 1000 florins, qu'ils lui payèrent le 23 juillet 1612 « alli d'yrati, nel cortivario dell'Agnale superiore dei Conti Manfredi. Elisée était le premier de ces derniers, et son frère lui était peut-être associé. Par contre, on peut voir (2) qu'en 1611 les trois frères formaient encore une seule famille, comptant 14 personnes. Jean se maria l'année suivante: le 25 mars 1613, « alli Cuvini, nella casa dell'heredi Benedetto, Luigia fu Lorenzo Benedetto fu Giorgio, e di Anna fu Giorgio Micolino, sposa del provido Giovanni Peyroto fu Vuetto, gli costatissimo in dote 1000 fiorini. » Le même jour, Jean et ses neveux, les fils de Daniel et d'Elisée, achetaient des biens de leur oncle Taffredo.

Voici leur état de famille, lors du recensement du 31 mai 1627: Giovanni Peyroto, d'anni 34, moglie Luigia, d'a. 30, figlio Bartolomeo, d'anni 2. » Si la peste épargna le père et l'enfant, par contre elle semble avoir ravi leur épouse et mère, car en juin 1632 il est parlé des « figli di Ludovica fu moglie di Giovanni Peyroto. » Malgré ce plural « figli », je ne connais pas d'autre enfant que Barthélemi. Le père est encore nommé le 11 août 1633, et même le 8 février 1641, quand son fils, à peine âgé de 16 ans, était déjà marié. En 1639 il avait déjà marié sa fille au père de la femme de Barthélemi. « Le 23 maggio 1643, Giovanni Peyroto fu Ughetto dà a Daniele Revello l. 120 in dote di Lucia sua figlia, moglie di detto Revello da 4 anni; madre della sposa è stata la fu Luiza fu Lorenzo Benedetto, per le quali ragioni materno e l'atto rog. il 18 marzo 1613. Bartolomeo, fratello della sposa. » Le 17 décembre 1652, dans sa maison, en présence de David et de Jean Peyrot, il dictait son testament comme « scrittura privata. » - « Giovanni Peyroto fu Ughetto di S. Giovanni, della religione riformata... lega ai poveri livre 2. Ha e l'istanza della dote materno di Lucia, figlia sua e di Ludovica sua prima moglie, moglie di Daniele Revello. Nomina eredi particolari detta Lucia per l. 50, e Caterina, figlia sua e di Maria sua seconda moglie, per l. 70, per esser più giovane, nubile e avergli assistito e servito diligentemente nella sua vecchiaia. Nomina erede universale Bartolomeo, figlio suo e della fu Ludovica. » L'acte est rédigé par le pasteur Léger « Gio Legero scrittore », tandis que le testateur, ne sachant pas écrire, a fait sa marque. Il ne survécut guère à son testament, comme nous l'apprenons par un acte privé du 4 mai 1654, pareillement rédigé par Léger: « nella ruata de Revello, nella casa di Daniele Revello, che dichiara che, essendo passato da questa vita Giovanni Peyroto fu Ughetto, ha lasciato come erede particolare Lucia, moglie di detto Daniele Revello, col suo testamento del 17 settembre [sic] 1652. » Daniel Revel fut lâchement assassiné, le 19 septembre 1657, sur les terres de Kenil, laissant sa veuve avec 4 fils, de 13 à 2 ans. Leur oncle Barthélemi fut un de leurs auteurs.

(1) Cf. Supplément N. 13, p. 45

(2) Cf. p. précéde, dernières lignes

Je n'ai pas pu établir à quelle famille appartenait Marie deuxième femme de Jean Peyrot, ni l'époque de leur mariage. Elle vivait encore, en 1661, alors que sa fille, était la femme de Jacques Chabriel Verné; elle est dite fille de "fu Giovanni fu Ngonetto" et on rappelle le testament du 14/2 1652.

Barthélemi né en 1625, marié tout jeune en 1641. "L'8 february, Giovanna, figlia delli furono Battista e Caterina Revelli, moglie di Bar. Solomeo Payrotto di Giovanni, riceve dal comendabile Daniele Revello fu Paolo l. 100 sulla metà dei beni venduti nel 1635 dai tutori di lei e dal fratello Pietro." "Tene 104 comment ils traversèrent la terrible année 1655. En tous cas, quand ils furent rendus dans leurs biens, ils ne furent pas à l'abri des exactions des soldats du Fort et de leurs acolytes. C'est sans doute, que le 20 février 1654, le même jour que la dénonciation de l'assassinat de Revel à Fenil, cité plus haut, faisait cette déposition: "Lo Bar. Solomeo Perotto di G. Giovanni, in Settembre 1656, essendo andato alla riviera detta Engrogna per pescare, presso la Torre, et essendo ivi, senza alcuna causa si avanzò alla sua vita Santino, figlio del maestro Bartolomeo miradore, con un fusille senza dir altro gli tirò un' archibugiata e lui, vedendo questo, si avanzò alla bocca dell' archibugio e fece tirare fuori di sua vita, ma fu solo ferito in una gamba dritta, altrimenti era morto, et esso con altri lo condussero al forte, e non ha mai inteso che se gli sia stato fatto giustizia."

En 1640, Barthélemi est chargé de la manutention "della Bealera de Payrotti", moyennant 25 livres.

Le 19 mai 1673, il vend un bois à Matera.

Le 30 avril 1685, les conjoints Barthélemi et Jeanne sont encore ensemble, mais l'année 1686 va laisser des traces douloureuses aussi dans cette famille.

"Il fu Bar. Solomeo Perotto fu Giovanni, poco prima della morte, testò il 7 gennaio 1686, rog. al notaio Gasca di Bricherasio, lasciando l. 105 ad ognuno delle sue figlie Ludovica, Lucia e Caterina" et, semble-t-il, ses fils Daniel, Michel, Jean et David. La femme n'est pas mentionnée dans cet extrait du testament, dont, je n'ai pas la copie intégrale, mais une citation faite en 1707. Barthélemi est donc mort, à 67 ans, à la veille de l'édit d'expulsion, de la débâcle et de la captivité. Il vivait cependant encore les sombres.

Son fils Daniel plia devant la persécution, il abjura et s'adonna à l'enrichie en achetant les biens confisqués à ses coreligionnaires. (Barthélemi abjura peut-être aussi; du moins, il épousa une catholique, Agnès Uberto et mourut avant, 1695.) Mais attachons-nous à la courte, mais glorieuse carrière du cadet.

David. Il doit être né pas plus tard que 1655-56, puisque, en novembre 1677, il figure déjà comme témoin à un acte (3) c'est dire qu'il était majeur. Le 20 mars 1686, en plins troubles suscités par l'édit d'expulsion du 31 janvier, sont cités Il subit probablement la prison, en sortit à travers les neiges du Mont Cenis et atteignit Genève en 1687. Parmi les exilés, qui défilaient à Payerne le 5 février, on trouve dans David Peyrot. Il est, sans doute l'un des deux; l'autre était son cousin, dont le père, Jean, avait abjuré. Le David, capitaine dans les guerres suivantes pour le Duc de Savoie, est l'auteur des branches dites d'Hollande; sa famille l'accompagnait.

Le nôtre est encore célibataire et semble adjoint à son frère Michel et à sa famille. Le 9 février, ils arrivaient à Brugg, d'où leur cousin David était dirigé sur Zurich, tandis que notre David et Michel étaient assignés au canton de Bâle. En mars 1688, ils sont à Biestal et sont parmi ceux "qui ont promis d'aller en Brandebourg" Ils ne figurent cependant pas dans la liste de ceux qui arrivèrent à Stendal. Peut-être préférèrent-ils l'oreille à Arnand et ses emissaires, qui suppliaient les Vaudois de ne pas s'éloigner de leurs vallées, où il avait formé le projet de les ramener. Toutefois, on ne les trouve pas non plus parmi les héros de la Pentecôte, dont la liste est, d'ailleurs, loin d'être complète.

Ils renoncèrent probablement en 1690 à St. Jean, où en octobre 1692 "m^r Davide Peyrot, fu m^r Giovanni Bar. Solomeo sposò Anna fu m^r Michele Gonino (2) fu Giuseppe, e si fecero reciproca donazione, sans doute à cause de la guerre contre la France, à laquelle le jeune époux aura dû participer,

(1) Cf. Supplément N. 15 p. 48

(2) " " " 46 " 54

(3) Il possède un petit livre qui lui a appartenu, et après lui à son gendre Jacques Jalla. Il est intitulé: "Histoire du Camaribain, versé dans les plâyes... des Vaudois, sur leur départ pour le Brandebourg 1688.

Cette donnée nous est fournie par un acte du 26 mars 1694, qui nomme les proches parents de l'épouse: "Bartolomeo, figlio primogenito di Daniele fratello; Michele altro fratello celibe; Giovanni fu Gio- vanni altro fratello, id Giuseppe."

Li David survécut à la guerre de la ligue d'Augsbourg, la guerre pour la vallée, en juillet 1706, David fut sans doute un de ceux, dont la vaillance arrêta le duc quitta sa retraite le 12 août, emmenant, entre autres, 600 Vaudois. David faisait sans doute partie de la compagnie du capitaine Jean Combe, de St Jean. Le fait que dans un acte du 9 décembre 1707, rédigé dans l'intérêt de sa fille unique, Susanna fu Davide Peiroto fu Bartolomeo, il est dit que "detto da- vide, mentre si era portato con un distaccamento di Valdesi, per ordine di ragione di detta città, s'rettamente assediata da Francesi, successo il 7 settembre 1706, lasciando la vedova Anna, e la figlia Susanna ancor minore, erede nous a fourni la date du testament de Barthélemi, ainsi que le nom de ses enfants, et petits-enfants." Il fu Bartolomeo Peiroto morì nel 1686, lasciando sue figlie Ludovica, Lucia e Caterina, legando l. 105 a ciascuna. Caterina fu moglie 1° di Giuseppe Giovine e 2° del capitano Ge- purre, lasciando erede il Rostagnolo che, col Giovine, riceve l. 144 da Daniele e Michele Peiroto fu Bartolomeo, Giovanni fu Giovanni fu Bartolomeo e Susanna fu Davide fu Bartolomeo, questa per mani della madre Anna."

Lors de son mariage, Susanne, avait encore sa mère, remariée (ou morte en 1724). En effet, en mai de cette année, "Giovanni Peiroto fu Giovanni compra da Susanna fu Davide, moglie di Giacomo Sellato, edificio e prato al Garetto delle Nelle, loco detto li Revelli; prato alteno ivi poco discosto, alla Varana. Susanne vend aussi à B. Gaydo, de Pinache, "una skantxa ereditaria paterna, indivisa con Anna, sua madre, in regione Rocca Cardena ossia li Lonini, per l. 3266; eredità di detto Davide Peiroto suo marito nel quartiere delle Nelle, ossia li Peiroti." (1)

Jacques Talla mourut probablement le 24 décembre, et fut enseveli le jour de Noël, 1746. La veuve se remaria avec Joseph Seymonat, fu Joseph, du Villar. Le 2 janvier 1742, "Giuseppe Seymonato, e Susanna Peirota fu Davide di S. Giovanni, giugali Seymonati, questa vedova del fu Giacomo Sellato fu Giovanni di S. Giovanni, fanno quitanza a favore di Giovanni, Giacomo e Bartolomeo Sellati fu detto Giacomo per f. 1400, colla conven- sione, che questi sono per i fitti, de beni de detti giugali Seymonati locati a detti Sellati, propri della suddetta; Villar." Demourée veuve une deuxième fois, Susanne se retira à St Jean chez ses enfants, où elle mourut le 15 décembre 1779, à 75 ans, après avoir dicté son testa- ment le 12 décembre. Elle en avait fait un autre le 26 février 1773, au Villar, étant déjà veuve. Le 27 juillet 1781, ses fils Jacques et Barthélemi signaient quitance, l'un de 150 l., l'autre de 200, à Jacques de Jacques sans doute fils du premier. Del legato della fu Susanna Peirota vedova Sellata loro madre ed avia. "Elle semble donc avoir favorisé, dans son testament, l'aîné de ses petits-fils.

(1) Le 18 juillet 1729, elle acheta de Jean Chambon, pour 300 liv., "li prato e horto alli Mallanotti [c'est à dire aux Talla]; ivi poco discosto alli Marchetti ossia Roccarda, aldno e prato. Le 7 août 1735, sa mère, remariée avec Barthélemi Gaydon, nommé plus haut, constitue en dot à sa fille "due terzi de casa menti e beni ivi descritti." Le 14 mai 1737, "M^{re} Giacomo e Susanna giugali Sellati cedono a Bartolomeo Gaydo tutte loro ragioni sui beni della fa Anna Lonina, madre di detta Susanna, mediante l. 800 promesse di pagare fra anni 5."

Le 25 septembre 1751, "Susanna Sellata passa quitanza a favore di Giovanni, Giacomo e Bartolomeo fratelli Sellati." Le 5 novembre, "Susanna Peirota vedova Sellata fa un accordo coi Signori eredi del fu Giacomo Sellato stato suo marito." Le 26 février 1774, au Villar, le notaire Combe écrit le testament de "Madona Susanna Peirota fu Davide vedova di Giuseppe Seymonato, di S. Giovanni." Le 3 mars 1778: "Trasmissione tra Giacomo di Giacomo Sellato e Susanna fu Davide Peiroto vedova Sellata per le differenze verben- ti nell'ufficio della Torre sul legato fatto a favore di detta Susanna da detto fu Giacomo Sellato suo marito, con quitanza a favore di detto Giacomo da Giacomo e Bartolomeo fu di Giacomo, tutti di S. Giovanni, di l. 500 caduno di legato di S. Sellato." Le 12 décembre 1779, un autre testament, fait à St Jean, en faveur de ses fils Jacques et Barthélemi.

Peyrot
 Guigone e fratelli
 1503, 1509
 Antoine
 1509
 ?!?
 Johannetus
 1541, 1545

